



## Compte rendu - Assemblée générale du 13 septembre 2011

### ORDRE DU JOUR

- ☒ Rapport moral de l'année 2010/2011
- ☒ Rapport financier de l'année 2010/2011
- ☒ Proposition de budget pour l'année 2011/2012
- ☒ Renouvellement du comité

#### **Accueil des parents adhérents et présentation du Comité :**

**Sabrina COMBALBERT** (*Présidente*), **Hélène ROLDEZ** (*Vice-Présidente*), **Armelle HENDGEN** (*Trésorière*), **Sandrine CHABAULT** (*Trésorière Adjointe*), **Nadège VULLIET** (*Secrétaire*), **Viviane LAVOREL** (*Secrétaire Adjointe*), **Gaelle BOZON** (*Responsable du planning de surveillance*), **Audrey DUMOULIN** (*Gestion informatique*), **Audrey BARRAL** et **Raphaëlle BOUCHET** (*Chargées de la Commission BIO*).

Nous sommes réunis ce soir pour passer en revue l'année écoulée.

Juste après une brève introduction, je vous exposerai le bilan moral de l'année 2010-2011, ainsi que les faits marquants.

Par la suite, Armelle (*trésorière*) vous présentera le bilan financier de l'association au titre de l'année 2010/2011, puis le budget prévisionnel pour l'année 2011/2012. Bilan financier et budget devront faire l'objet d'un vote de votre part.

Je finirai en vous exposant les projets de l'association.

Viendront les votes et nous procéderons également au renouvellement du bureau.

N'hésitez pas à noter vos éventuelles questions, auxquelles nous tenterons de vous répondre en fin d'assemblée, juste avant de procéder aux votes.

# **1. RAPPORT MORAL**

## **A. Présentation de l'association LES GOURMETS**

Le restaurant scolaire "LES GOURMETS" est une association à but non lucratif de type loi 1901, appartenant à tous les adhérents, c'est-à-dire à tous les parents dont les enfants prennent leurs repas à la cantine.

A toutes fins utiles, nous vous rappelons que l'adhésion à l'association est obligatoire avant la prise du 1<sup>er</sup> repas de vos enfants.

Il nous appartient donc à tous de faire vivre cette association.

Nous comptons actuellement **218 enfants inscrits** (*131 primaires et 87 maternelles*) contre 227 (*150 primaires et 77 maternelles en 2010*).

Le Comité de l'association est composé **uniquement** de Bénévoles (*parents d'élèves tout comme vous, ayant une activité professionnelle en parallèle et bien sûr une vie familiale*).

Il est important de le rappeler, car certains et certaines personnes auraient tendance à l'oublier.

Au titre de l'année 2010/2011, le bureau de l'association était composé de 10 membres actifs, voire très actifs !

Pour cette année 2011/2012, **5** d'entre-nous ne se représentent pas.

Tout comme les années précédentes, nous avons donc impérativement besoin de nouveaux parents pour constituer l'association. Nos statuts nous imposent la constitution d'un bureau composé de 8 membres minimum. Nous vous laissons le temps d'y réfléchir et y reviendrons en fin d'assemblée

## **B. Rôle du comité**

Le rôle du Comité est avant tout de servir quotidiennement des repas de qualités aux enfants et dans les meilleures conditions possibles :

Puis, il y a la partie cachée de "l'iceberg", à savoir :

- **La gestion du personnel de la cantine** qui est d'ailleurs composé de :  
**Mercedes SALVADOR** et **Marielle DELETRAZ** en cuisine, **Cécile PINGUET** en qualité de Surveillante des primaires et agent administratif et à présent **Karen THAREAU BERTHET** (*remplaçante de Carole AMIR qui nous a quitté pour reprendre une activité à temps plein*), en qualité de Surveillante des maternelles et enfin, **Elvire BERNAT**, en Agent polyvalent. **Nous les remercions toutes pour leur dévotion et les efforts fournis.**
- **Communication et transparence avec la mairie :**  
Demande de subventions, gestion de problèmes de tout ordre, mise à disposition (*par la mairie*) de 3 ATSEM, pendant le temps du repas, qui sont **Martine BOCQUET**, **Myriam BAUSSAND** et **Christelle MONACO**, **que nous remercions toutes également pour leur implication et leur gentillesse.** Je profite également de cette assemblée, pour remercier **Monsieur le Maire, ses adjoints et les secrétaires de mairie, représentés ce soir par Mme Patricia POUGIAT et Mr David Laniel, pour leur disponibilité et leur écoute.**

- **La gestion du planning des surveillances** que chaque famille adhérente doit effectuer bénévolement et qui, au vu de la complexité de la tâche et le travail titanesque que cela représente pour la personne au sein du comité en ayant la charge jusqu'alors, a fait l'objet d'une réorganisation.

Comme vous avez pu le constater lors des inscriptions, c'est vous-mêmes qui vous êtes inscrit sur le planning en prenant soin de choisir les dates qui vous convenaient. Ce planning est établi à l'année et ne saurait être modifié par le comité.

- **La gestion des Surveillants Permanents Bénévoles :**

Ce sont des parents, des grands-parents voire des personnes qui n'ont pas de lien de parenté avec les enfants scolarisés et qui consacrent une partie de leur temps à la cantine, soit de manière très régulière ou plus ponctuellement pour un remplacement de dernière minute.

Malheureusement, bon nombre de nos surveillants permanents bénévoles ne pourront poursuivre cette année, ce qui a malencontreusement occasionné pour les familles un tour de surveillance supplémentaire ; Ce qui ramène le nombre à 6 tours de surveillance à l'année et ce, quel que soit le nombre d'enfants et le rythme de fréquentation.

**Nous remercions tous les bénévoles nous ayant quittés et ceux continuant cette année, pour leur soutien et leur patience.**

- **La gestion de la Comptabilité** (paiement des fournisseurs, encaissement des repas vendus, Suivi des retards de règlements *(bien qu'une grande partie de cette tâche ait été déléguée à Cécile, dans le cadre de son poste d'agent administratif)*)
- **Innover, Se concerter, Diversifier et Améliorer les conditions d'accueil des enfants** *(ceci en coordonnant le travail du comité, en trouvant des pistes d'amélioration, en effectuant une veille des normes sanitaires et diététiques, ...)*

### **C. Déroulement de la surveillance**

Le descriptif du RÔLE DES PARENTS durant le temps de surveillance à la cantine est disponible sur le site internet de la Mairie et vous sera également remis, via les pochettes ou les cartables des enfants.

Il est impératif que **la surveillance se déroule d'une manière active, dynamique** et non passive, comme cela a déjà pu être constaté et surtout, l'utilisation des téléphones portables est strictement interdite durant le temps de surveillance.

Nous insistons également sur la nécessité de votre présence.

Vous devez vous-même vous faire remplacer en cas d'impossibilité *(soit un membre de votre entourage, soit par une des personnes mentionnées au bas du planning de surveillance)*. Si vous ne trouvez pas de solutions, la pénalité sera appliquée.

Toute absence de parents dont le remplacement n'a pas été prévu, désorganise la surveillance.

**Un parent de moins à la cantine ou dans la cour met à mal la sécurité des enfants et de fait, de vos enfants.**

**Pour information, les parents qui surveillent sont couverts par l'assurance de l'association.**

Il est possible de recevoir le planning par mail. Pour ce faire, merci de bien vouloir transmettre votre adresse mail à [planning.lesgourmets@free.fr](mailto:planning.lesgourmets@free.fr).

Le planning est également affiché sur la porte des écoles.

Nous savons que vous travaillez, tout comme nous !

Je tiens à rappeler que tout parent est responsable de la consultation du planning.

Il n'est jamais agréable de recevoir des pénalités de surveillance sur sa facture mais toute absence désorganise la surveillance et entraîne un surcroît de travail pour le comité.

La pénalité de surveillance a été votée en AG, elle reste d'actualité et doit être acceptée par les parents. Elle correspond à 5 repas, soit **21.50 euros**.

**Petit rappel :**

- Si un enfant se blesse durant le temps de surveillance, appelez les pompiers, et restez avec l'enfant. Le personnel de la cantine se chargera de contacter les parents.
- Merci de ne pas venir chercher vos enfants pendant le temps de la cantine. En cas de rendez-vous *etc*, attendre 13 heures que nous ayons remis les enfants au personnel de l'école.
- Pour les fréquentations irrégulières : un planning vierge est disponible sur le site de la mairie ou vous trouverez des exemplaires disponibles à la mairie. Chaque planning mensuel est à rendre le 20 du mois précédent.  
(*ex : planning de novembre à rendre au plus tard le 20 octobre*).

## **2. REALISATIONS EN 2010 - 2011**

- Intégration du BIO** (*cf. logo sur le menu de septembre*)
- Mise en place de repas à thème** (*Exotique, Savoyard, Américain, Noël, et italien en septembre 2011*)
- Partenariat avec la Garderie Périscolaire/Centre Aéré de la commune**, ayant pour objectif la conception de décorations réalisées par les enfants, axées sur les thèmes des repas choisis et bien sûr, exposées le jour J. **A ce propos, nous remercions l'ensemble de l'équipe d'animation et plus particulièrement la directrice, Anouck VIOLET.**
- Suivi du plan alimentaire**
- Instauration d'une collaboration pédagogique entre le Corps Enseignant des écoles Primaire et Maternelle de Saint Martin Bellevue, les membres du Comité, le Personnel de cantine.**

**D'ailleurs, nous en profitons pour les remercier, pour la disponibilité qu'ils nous accordent.**

Cette collaboration va, entre-autre, permettre :

- **l'introduction du temps de cantine dans le permis à points des enfants de primaire** ; ce qui pourra occasionner une perte de points, en cas d'indiscipline ou incivilité.
- **Le soutien d'un instituteur, lors d'un entretien individuel** avec un enfant avec lequel nous rencontrons des problèmes qui se réitéreraient durant le temps scolaire, etc.

- Simulation d'alertes incendie**
- Mise en place d'activités ludiques, après le déjeuner** (*jeux de ballon, quilles, cartes, corde à sauter, etc*)
- Réaménagement de l'espace de la salle de cantine**, grâce à l'acquisition de nouvelles tables (*gracieusement offertes par la Mairie*), avec pour vocation de diminuer le niveau sonore jusqu'alors excessif et surtout concentré dans un espace restreint. Même si le temps de cantine reste encore bruyant, les décibels ont toutefois nettement baissés. Les Maternelles ont été installés dans la petite salle et les Primaires dans la grande.
- Formation du Personnel de cantine** : Recyclage SST, Préparation à la cuisine BIO, Lutte contre l'incendie.

Je passe la parole à notre trésorière pour la présentation des comptes et du budget, et vous présenterai par la suite nos projets pour l'année en cours.

### **3. RAPPORT FINANCIER**

#### **A. Rapport des comptes pour l'année 2010 / 2011**

Voici le compte de résultat, qui présente les produits et les charges de l'association. Nous terminons l'année avec **un déficit de 6700 euros**.

L'évolution des principaux postes par rapport à l'an dernier est la suivante :

- Augmentation des recettes de repas (+ 4 900 euros) : 1100 repas supplémentaires chez les enfants soit environ 7 de plus chaque jour en moyenne, les repas adultes restent stables.
- Forte augmentation du poste des achats de matières : + 7 300 euros

Deux facteurs peuvent influencer les variations de ce poste : les quantités et le prix des matières.

Concernant les quantités, elles ont été ajustées encore plus cette année et nous respectons les quantités recommandées par les normes diététiques. Des contrôles sont opérés régulièrement en cours d'année afin de vérifier les quantités commandées.

C'est surtout le facteur prix qui a joué en notre défaveur. Le prix moyen des protéines animales est passé de 6.27 à 7.42 euros / kg (prix du poisson en hausse notamment), et celui des fruits de 2.08 à 3.34 euros/kg. Sur des quantités annuelles de 2000 kg environ l'impact est très important.

- Hausse du poste des salaires : + 9 400 euros
  - Ce surcoût était prévu en partie, notamment avec l'embauche d'un agent administratif 4h/semaine et un ajustement des heures des surveillantes soit un total de 4200 euros.
  - Des formations ont également été engagées et n'ont pas pu être toutes prises en charge par notre organisme de formation : 2300 euros
  - Le remplacement d'un arrêt maladie non pris en charge par la CPAM : 800 euros
  - Les heures complémentaires des salariées : 2100 euros
- Charge exceptionnelle de Prud'homme pour 3 700 euros.
- Remarques sur les autres charges :
  - Analyses : mise aux normes de fréquence des contrôles,
  - Honoraires : un cabinet nous fait les paies depuis cette année,
  - Frais bancaires : frais de prélèvement automatique,
  - Réception : repas au restaurant avec le comité et les bénévoles.
- Maîtrise des subventions :
  - La subvention de fonctionnement pour cette année a été de 5000 euros.
  - Nous avons également reçu une subvention du Conseil Général de 400 euros.
  - La mairie a l'obligation légale de nous facturer la mise à disposition des ATSEM. La mairie nous verse en contrepartie une subvention équivalente.

En résumé malgré la forte augmentation de certaines charges le résultat n'est pas catastrophique, perte de 3000 euros si l'on exclut le coût des prud'hommes qui est une charge exceptionnelle.

Je vais vous présenter maintenant le bilan de l'association, un document comptable qui cumule toutes les années écoulées depuis la création de l'association.

Une chose à retenir : fin 2010 nous avons un bénéfice cumulé de + 14 391 euros. A fin 2011 nous passons à un bénéfice cumulé de + 7 691 euros, soit encore une réserve pour les années à venir.

# COMPTE DE RESULTAT - RESTAURANT SCOLAIRE LES GOURMETS

<b>CHARGES</b>				<b>PRODUITS</b>			
<b>ACHATS MARCHANDISES</b>	2010/2011	2009/2010		<b>VENTES MARCHANDISES</b>	2010/2011	2009/2010	
ACHATS ENTREES	4 037	3 206		REPAS ENFANTS	99 533	95 143	
ACHATS VIANDE-CŒUF-POISS	15 802	13 217		REPAS ADULTES	3 687	3 609	
ACHATS LEGUMES	3 989	3 596		<b>VENTES DE REPAS</b>	<b>103 220</b>	<b>98 752</b>	5%
ACHATS FECULENTS	3 072	3 096		<i>Nombres de repas</i>			
ACHATS LAITAGES	4 570	4 295		<i>Maternelles</i>	7 698	6 638	
ACHATS FRUITS	5 297	2 998		<i>Primaires</i>	15 449	15 488	
ACHATS AUTRES DESSERTS	2 622	2 344		<i>Adultes</i>	737	722	
ACHATS BOULANGERIE	2 061	1 851					
ACHATS AUTRES ALIMENTS	1 447	1 049					
<b>COUT D'ACHAT MARCHANDISES</b>	<b>42 897</b>	<b>35 652</b>	20%		23 884	22 848	
<b>AUTRES CHARGES EXT.</b>				<b>SUBV. D'EXPLOITATION</b>			
FOURN. ADMINISTRATIVES	153	1 018		SUBVENTION CONSEIL			
PETIT MATERIEL	437	347		GENERAL	400	400	
PRODUITS D'ENTRETIEN	521	332		SUBVENTION ONILAIT	0	275	
ASSURANCE	432	423		SUBVENTION MAIRIE :			
ANALYSES	1 664	987		- LIGNE DE TRESO	0	0	
MAINTENANCE	150	0		- SUBV. CLASSIQUE	5 000	5 000	
PERSONNEL EXTERIEUR	4852	4 742		- SUBV. / PERSONNEL	4 852	4 363	
HONORAIRES	1350	1 914		<b>SUBVENTION D'EXPLOITATION</b>	<b>10 252</b>	<b>10 038</b>	2%
CADEAUX	51	0					
ANNONCES	96	36		<b>PRODUITS DIVERS</b>			
DEPLACEMENTS	0	28		COTISATIONS	765	760	
RECEPTIONS	849	720		PRODUITS DIVERS	5	4	
VETEMENT DE TRAVAIL	367	206		<b>PRODUITS DIVERS</b>	<b>770</b>	<b>764</b>	1%
FRAIS POSTAUX	112	83					
FRAIS BANCAIRES	534	524		<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>105</b>	<b>78</b>	
<b>CHARGES EXTERNES</b>	<b>11 568</b>	<b>11 360</b>	2%	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>473</b>	<b>215</b>	
<b>IMPOTS ET TAXES</b>				<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>114 820</b>	<b>109 847</b>	5%
TAXE SUR LA FORMATION	276	285					
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>276</b>	<b>285</b>	-3%				
<b>SALAIRES, CHARGES SOC.</b>							
SALAIRES	45 197	39 355					
URSAFF	10 966	9 402					
RETRAITES	2 716	2 365					
ASSEDIC	2 052	1 813					
MEDEC. TRAVAIL	510	431					
FORMATION	1 252	0					
<b>SALAIRES, CHARGES SOC.</b>	<b>62 693</b>	<b>53 366</b>	17%				
<b>CHARGES DIVERSES</b>	<b>385</b>	<b>5</b>					
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>					
<b>CHARGES EXCEPTIONN.</b>	<b>3 700</b>	<b>0</b>					
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>121 520</b>	<b>100 669</b>	21%				
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-6 700</b>	<b>9 178</b>					

# BILAN 2010/2011

<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>		
	2010/2011	2009/2010		2010/2011	2009/2010
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
<i>ACTIF IMMOBILISE</i>	<b>0</b>	<b>0</b>	REPORT A NOUVEAU	14 391	5 212
			RESULTAT DE L'EXERCICE	-6 700	9 179
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>7 691</b>	<b>14 391</b>
			<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>		
<i>ACTIF CIRCULANT</i>	<b>0</b>	<b>0</b>	BANQUE	0	0
<b>CREANCES</b>			<i>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</i>	<b>0</b>	<b>0</b>
<i>FACTURES DE REPAS NON REGLEES</i>	2 686	1 053			
<i>PROVISION CREANCE DOUTEUSE</i>	-384		<b>AUTRES DETTES</b>		
<i>AUTRES CRENCES</i>	75		DETTES FOURNISSEURS	0	0
<i>CREANCES</i>	<b>2 377</b>	<b>1 053</b>	<i>CAISSES SOCIALES</i>	4 223	3 223
<b>DISPONIBILITES</b>			<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	0	0
<i>BANQUE</i>	9 533	16 190	<i>SALAIRES A PAYER</i>	0	447
<i>CAISSE</i>	4	6	<i>AUTRES DETTES</i>	<b>4 223</b>	<b>3 670</b>
<i>SALAIRES ET CHARGES SOCIALES</i>	<b>9 537</b>	<b>16 196</b>	<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>		
<b>PRODUIT A RECEVOIR</b>				0	0
<i>SOLDE SUBV. 2008/2010 ATSEM</i>	<b>0</b>	<b>812</b>	<i>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</i>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>11 914</b>	<b>18 061</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>11 914</b>	<b>18 061</b>

#### **4. BUDGET 2011-2012**

L'élaboration du budget s'est faite de la manière suivante :

- estimation des charges : elles seront similaires à celles de cette année :
  - les coûts des achats ne vont probablement pas baisser. Nous ne voulons par exemple pas réduire la variété des fruits proposés au menu. Nous allons cependant essayer sur les viandes et les poissons de sélectionner les moins chers à qualité nutritionnelle égale.
  - La masse salariale reste la même.
- Mise en adéquation des produits : Nous avons estimé une augmentation de fréquentation de 2%. Malgré tout, nous sommes contraints afin d'équilibrer le budget d'augmenter le prix du repas de 0.10 €.

# BUDGET 2011/2012

<b>CHARGES</b>		<b>PRODUITS</b>	
<b>ACHATS DE MARCHANDISES</b>		<b>VENTES DE MARCHANDISES</b>	
ACHATS ENTREES	4 100	REPAS ENFANTS	104 280
ACHATS VIANDE-ŒUF-POISSON	15 000	REPAS ADULTES	3 825
ACHATS LEGUMES	4 000	<b>VENTES DE REPAS</b>	<b>108 105</b>
ACHATS FECULENTS	3 200	Enfants : 23 700 repas à 4.40 euros	
ACHATS LAITAGES	4 600	Adultes : 750 repas à 5.10 euros	
ACHATS FRUITS	5 400		
ACHATS AUTRES DESSERTS	2 600		
ACHATS BOULANGERIE	2 000		
ACHATS AUTRES ALIMENTS	1 500		
SURCOUT BIO	2 000		
<b>COÛT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES</b>	<b>44 400</b>		
	42%		
<b>AUTRES CHARGES EXTERNES</b>		<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	300	SUBVENTION ONILAIT	0
PETIT MATERIEL	400	SUBVENTION MAIRIE :	
PRODUITS D'ENTRETIEN	500	- SUBVENTION / PERSONNEL	4 900
ASSURANCE	500	- SUBVENTION CLASSIQUE	5 000
ANALYSES	1 400	<b>SUBVENTION D'EXPLOITATION</b>	<b>9 900</b>
PERSONNEL EXTERIEUR	4 900		
MAINTENANCE	800		
HONORAIRES Paie	1 000		
CADEAUX	0		
DEPLACEMENTS	0		
RECEPTIONS	900		
VETEMENT DE TRAVAIL	900		
FRAIS POSTAUX	100		
FRAIS BANCAIRES	550		
<b>CHARGES EXTERNES</b>	<b>12 250</b>		
<b>IMPOTS ET TAXES</b>		<b>PRODUITS DIVERS</b>	
TAXE SUR LA FORMATION CONTINUE	300	COTISATIONS	770
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>300</b>	PRODUITS ET CHARGES DIVERSES	0
<b>SALAIRES ET CHARGES SOCIALES</b>		<b>PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>770</b>
SALAIRES	45 200		
URSAFF	11 000		
RETRAITES	2 800		
ASSEDIC	2 000		
MEDECINE DU TRAVAIL	600		
FORMATION (SALAIRES)	400		
<b>SALAIRES ET CHARGES SOCIALES</b>	<b>62 000</b>		
<b>CHARGES DIVERSES</b>	<b>0</b>		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>200</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>118 950</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>118 975</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>25</b>		

## **5. PROJETS POUR L'ANNEE 2011-2012**

Les projets pour 2011 - 2012 sont les suivants :

- La continuité et la pérennisation du BIO**
- Augmenter la fréquence de repas à thème
- Maintien du partenariat avec la Garderie Périscolaire, concernant la création de déco en lien avec les repas à thèmes.**
- Suivi du plan alimentaire et gestion des coûts** (*études des coûts fournisseurs*)
- Accentuer la collaboration entre le Corps Enseignant des écoles Primaire et Maternelle de Saint Martin Bellevue et les membres du Comité et accentuer la diffusion d'informations avec le Personnel de cantine** (*transmission des plannings de sorties, etc*)
- Augmenter la fréquence des simulations d'alertes incendie**
- Continuité des activités récréatives après le déjeuner**
- Cession éventuelle de la cantine à la Mairie.**

## **6. QUESTIONS DES PARENTS**

Les parents ont posé diverses questions auxquelles le comité a répondu.

## **7. RENOUVELLEMENT DU COMITE**

Démission du comité sortant.

Parmi les 10 membres actifs, seules Sabrina COMBALBERT, Raphaëlle BOUCHET, Armelle HENDGEN, Viviane LAVOREL et Sandrine CHABAULT souhaitent rester au comité.

Nous avons besoin d'au moins 3 nouveaux membres conformément aux statuts pour des tâches de type informatique, administrative, relationnelle (parents), etc.

Cinq personnes se proposent de rejoindre le Comité : Mme Véronique LEGLON, Mme Katia ROUIBAH, Mme Véronique DURET, Mme VOGNE Karine et Mr Thierry DECONINCK.

Un nouveau bureau se constitue :

Présidente : Sabrina COMBALBERT  
Vice Présidente : Raphaëlle BOUCHET  
Trésorière : Armelle HENDGEN  
Trésorière adjointe : Sandrine CHABAULT  
Secrétaire : Viviane LAVOREL  
Secrétaire adjointe : Véronique DURET

## **8. VOTES**

Nous allons procéder aux divers votes :

- Rapport moral : **Pour à l'unanimité des voix**
- Rapport financier : **Pour à l'unanimité des voix**
- Budget 2011/2012 : **Pour à l'unanimité des voix**

L'issue des 3 votes est : **vote favorable** à la majorité des voix.

## **9. INFORMATIONS DIVERSES**

Nous vous rappelons que nous pouvons être contactés par mail : [cantine.lesgourmets@free.fr](mailto:cantine.lesgourmets@free.fr), ou par courrier dans la boîte aux lettres.

### **Le comité ne gère pas les absences des enfants.**

Pour toute annulation ou rajout de repas, contacter uniquement le personnel de la cantine par téléphone au ☎ 04 50 60 38 92 (de 8h à 14h) ou en venant à la cantine.

Les comptes de l'association ainsi que le compte rendu de cette AG pourront être consultés sur le site de la mairie dans les prochains jours.

Fin de l'Assemblée Générale à **20H15**.

Pour l'association RESTAURANT SCOLAIRE LES GOURMETS :

Sabrina COMBALBERT,  
Présidente

Viviane LAVOREL,  
Secrétaire